

# Communiqué de presse

## Les assistantes maternelles de la Marne sur le web

Châlons-en-Champagne, le 26 février 2010

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2010, trouver une assistante maternelle agréée dans le département de la Marne n'est plus source d'inquiétude pour les parents.

**www.assistante.maternelle.marne.fr**, le nouvel e-service proposé par le Conseil général, facilite en effet la recherche d'assistante maternelle en permettant aux parents d'accéder rapidement aux coordonnées des professionnels et de localiser sur une carte leur domicile.

Responsable de la Protection maternelle et infantile (PMI), le Conseil général délivre l'agrément qui permet à l'assistante maternelle d'accueillir à domicile des enfants dans des conditions qui garantissent leur sécurité, leur santé et leur épanouissement. 3750 assistantes maternelles agréées exercent sur le département de la Marne. Grâce au site Internet **www.assistante.maternelle.marne.fr**, il leur est désormais possible de faire connaître leurs coordonnées, leur capacité d'accueil, leur disponibilité...

Si certaines données sont automatiquement renseignées par le Conseil général au vu de ses compétences (nom et adresse, date et durée de l'agrément, nombre d'enfants autorisés...), un accès personnalisé est réservé aux assistantes maternelles dans le but de compléter et surtout de mettre à jour leur situation. Pour celles qui ne disposeraient pas d'accès à Internet à domicile, un partenariat a été mis en place avec les communes du département pour leur permettre un accès dans les mairies, relais assistantes maternelles, bibliothèques...

Par ailleurs, un guide pratique d'utilisation a été réalisé à leur attention, et avec, la possibilité de contacter par mail ou par téléphone le service de la PMI le cas échéant. Tout est donc mis en œuvre pour que les assistantes maternelles se familiarisent avec cet outil dont la fiabilité et l'efficacité dépendent beaucoup d'elles.

**www.assistante.maternelle.marne.fr** devrait, à terme, permettre aux parents ainsi qu'aux partenaires de la petite enfance d'accéder à des informations complètes et actualisées sur les assistantes maternelles. Un gain de temps et d'efficacité indéniable pour tous !

Si le but premier de ce site est de faciliter le contact entre les parents et l'assistante maternelle, on y trouve également des informations pratiques sur l'embauche d'une assistante maternelle, la procédure d'agrément, les textes de références... Cette rubrique sera progressivement enrichie puis actualisée, tout comme la foire aux questions, créée pour faciliter la navigation sur le site et répondre aux questions de jeunes parents s'apprêtant à confier leur enfant à une assistante maternelle.

**www.assistante.maternelle.marne.fr** a été conçu par le service de la PMI en concertation avec les différents partenaires de la petite enfance (Communes, Circonscriptions de la solidarité départementale, Relais assistantes maternelles, Caisse d'allocation familiale, Mutualité sociale agricole...) et en complémentarité de l'offre existante développée par la Caf, la ville de Reims et le pays d'Épernay pour informer les parents sur les modes d'accueil. Le Conseil général de la Marne s'est attaché à fédérer les initiatives afin de proposer aux parents une offre de service la plus complète possible et répondant ainsi au plus près de leurs attentes.

**Contact presse** : Cécile Failliot  
failliotc2@cg51.fr / 03 26 69 52 02

SOLIDARITÉ  
COLLÈGES  
DÉPARTEMENT  
LOCAL  
INFRASTRUCTURES  
ET TRANSPORT  
ÉCONOMIE  
SPORT  
CULTURE  
TOURISME